



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 07 DECEMBRE 2023

#### Nombre de conseillers

- en exercice : 11
- présents : 09
- votants : 09
- absents : 02
- exclus : 00

Date de convocation et  
d'affichage :  
**30/11/2023**

#### OBJET

Demande de subvention  
2024  
DETR, FDAL, CCPAP FRI,  
SDE09,  
Création logement  
rue des Pyrénées  
Projet 1  
*Annule et remplace pour  
Erreur de plume*

Acte rendu exécutoire  
après le dépôt en  
Sous-Préfecture  
de Pamiers le  
**22 janvier 2024**

*Le Maire certifie, sous sa  
responsabilité, le caractère  
exécutoire de la présente  
délibération.*

#### Le secrétaire de séance

**Denis LEMOINE**

Le Maire,

  
**Jean CRESPIY**

L'an deux mille vingt-trois, le sept décembre, à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de LABATUT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean CRESPIY, Le Maire.

**Étaient présents :** M CRESPIY Jean, Mme PERIDON-GONZALEZ Janine, M BELBEZE Jean-Jacques, Mme CANCEL Émilie, Mme CARTAILLAC Aude, Mme PECCATTE Bernadette, Mme CARTAILLAC Aude, M LEMOINE Denis, M PEDOUSSAUD Jean, M PERROT Alain,

**Étaient absents excusés :** M VIDOTTO Matthieu, M DENOS Bernard,

En conformité avec l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales :

**M Denis LEMOINE a été nommé secrétaire.**

M le Maire informe que le projet n°1, création d'un logement communal rue des Pyrénées en vu de locatif, nécessite des demandes de subventions pour être réalisée.

Après prise de contact avec les différents organismes susceptibles de subventionner, M le Maire présente aux membres du conseil le plan de financement suivant :

**Achat de la maison : 82 500.00€**

**Travaux de rénovation (dont architecte) : 210 000.00€**

**Emprunt : 70 000.00€**

MONTANT HORS TAXE :		292 500.00 €
<b>Subventions sollicitées :</b>	<b>Montant :</b>	<b>Pourcentage :</b>
DETR	100 000.00€	34.18%
Région Occitanie	5 000.00€	1.70%
SDE 09	13 050.00€	4.46%
CCPAP Fonds de concours	10 000.00€	3.42%
CCPAP Rénovation énergétique	4 350.00€	1.49%
Département 09	43 832.00€	14.98%
Autofinancement	116 268.00€	39.75%
<b>TOTAL</b>	<b>292 500.00€</b>	<b>100%</b>

Le conseil municipal à l'**unanimité**, accepte la proposition de M le Maire et le mandate pour élaborer et signer tous les documents nécessaires à la mise en application

**Pour extrait conforme**